La position d'Albert Camus par rapport à l'indépendance de l'Algérie
Mémoire de recherche du master 1
Fait par Maura Costa Cimini
Numéro d'étudiant 11295170
Directeur de recherche : M. Nicolas Beau
Formation : Cultures et sociétés - Relations euro-méditerranéennes, monde maghébin Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis

Table de matière

1)	Proposition de recherche	3
2)	Introduction	6
3)	Contextualisation historique de la guerre d'Algérie	9
4)	Position d'Albert Camus par rapport à l'indépendance d'Algérie	12
5)	L'actualité de sa pensée	26
6)	Conclusion	29
7)	Sources et bibliographie	34

La politique chez Albert Camus est un domaine qui n'a été que peu exploré. Les études qui ont été faites sur lui ont donné la préférence au côté littéraire et philosophique de son œuvre. Il s'agit cependant d'une question importante et cela pour deux raisons au moins : D'abord parce qu'il avait une position politique très originale pour son époque et il l'a affirmée dans ses engagements Ensuite, parce que l'absence d'une telle étude a donné une large marge d'interprétation (voire de manipulation) de sa pensée.

Il s'est positionné sur plusieurs questions politiques de son époque : sur la guerre d'Algérie, sur la Chine et les pays de l'Est, sur le fédéralisme, sur le pacifisme de Gandhi. Il a soutenu les anarchistes d'Amérique du Sud à la fin de sa vie. Il s'est aussi engagé politiquement plusieurs fois dans sa vie comme, par exemple, entre 1935-1937, quand il était affilié au parti communiste en Algérie et en 1956, quand il a soutenu publiquement Mendes France, le candidat à la présidence française à l'époque de la guerre d'Algérie.

Malgré cela, le politique chez lui n'est évoqué, dans la plupart des cas, que lorsqu'il s'agit de le disqualifier. Le philosophe Michel Onfray affirme que la raison de ce type d'approche est que l'on pense Camus au travers de Sartre, c'est-à-dire, dans le contexte de la polémique qui les a opposés¹. Dans cette perspective, on a tendance à se concentrer sur la vision négative que Camus avait du communisme, présente dans son livre « l'Homme Révolté », au détriment du contenu humaniste et libertaire de son œuvre sans lequel on ne peut pas comprendre cette critique.

Dans ce contexte, Camus reste « mal vu » dans le débat politique. En effet et toujours selon Michel Onfray, l'historiographie dominante dans la philosophie tend à donner la priorité à deux courants : l'un idéaliste et spiritualiste ; l'autre, marxiste. Sartre, qui représente ce dernier courant, est toujours valorisé dans ce débat. Quant à Camus, on l'enferme dans la position d'un social-démocrate ou d'un libéral.

Cela, en France. En Algérie (mais pas seulement là-bas) il a été stigmatisé à partir d'une autre étiquette : celle de colonialiste.

L'écrivain Christiane Chaulet Achour a pu constater dans son étude sur les références qui ont été faites de Camus par les écrivains algériens et par la presse du pays que cette vision est partagée par la plupart d'entre eux. Cette étiquette de colonialiste a

_

¹Entretien http://www.youtube.com/watch?v=2mM9aK32Aak

pu naître du fait qu'il était contre le projet d'indépendance du pays, de la constatation que certains ont fait de l'absence d'arabes au sein de ses œuvres littéraires (constatation toutefois discutable), ainsi que de la phrase prononcée par Camus à Stockholm selon laquelle il aurait affirmé préférer sa mère à la justice. Pourtant, cette vision est de plus en plus remise en cause par les écrivains algériens contemporains.

Dans son étude, Christiane Chaulet Achour affirme que Assia Djebar², Rachid Mimouni³, Maïsa Bey⁴, par exemple, analysent différemment l'auteur. Ils utilisent les idées libertaires et fédéralistes de Camus pour interroger les événements qui ont eu lieu en Algérie dans les années 90. Cependant, la vision d'un Camus *colonialiste* reste encore la plus partagée. Selon Christiane Chaulet Achour, « le « texte » algérien continue à interpeller le citoyen Albert Camus comme si cinquante années ne le séparaient pas de Stockholm! »⁵.

Un autre exemple récent de ce type de traitement apparaît dans le livre d'Edward Said publié en 2000, « Culture et Impérialisme ». Ce livre comporte un chapitre sur Albert Camus, intitulé « Albert Camus, ou l'inconscient colonial », dans lequel l'écrivain est décrit comme un exemple de français colonialiste et son œuvre comme « (...) l'entreprise coloniale (qui) accomplit sa dernière grande clarification avant de sombrer » ⁶.

Dans le même sens, le cercle algérianiste, organisation de *nostalgériques* de l'Algérie française (comme l'a caractérisé la Ligue des droits de l'Homme) a essayé de mettre une citation de l'auteur dans un monument qu'ils ont construit en faveur de la mémoire des français disparus durant la guerre d'Algérie. La ligue des droits de l'homme et la fille de l'écrivain, Catherine Camus, se sont opposées à cette mention.

L'objectif de ce travail n'est pas de défendre l'auteur et de lui donner raison, mais d'exposer quelle était réellement sa position par rapport à l'indépendance de l'Algérie. Pour cela, on partira de l'analyse des textes où il s'est exprimé directement sur le sujet. Il s'agit des articles qu'il a réunis dans la dernière publication de son vivant sous le titre « Actuelles III. Chroniques algériennes ». Selon Guy Perville, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse le Mirail et un des écrivains du Dictionnaire

⁴Maïssa Bey, *L'ombre d'un homme qui marche au soleil Réflexions sur Albert Camus*, Algérie, Ed. Chèvrefeuille étoilée, 2004

²Assia Djebar. *Le blanc de l'Algérie*. Algérie, LGF, 2002.

³Mimouni, Rachid. *Le partage*.

⁵Christiane Chaulet Achour. « Camusie: Chroniques....algériennes ». Disponible en http://christianeachour.net/articles.html Consulté le 15/05/2012.

⁶Said, Edward W. « Albert Camus, ou l'inconscient colonial » *in* « Culture et impérialisme ». Fayart, Paris, 2000.

Albert Camus, son message au « Comité pour l'amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer » du mai 1954 ainsi que ses textes sur « Terrorisme et amnistie» « Terrorisme et répression » « L'avenir algérien » de juillet 1954, sont aussi fondamentaux pour comprendre sa position par rapport à la guerre d'Algérie 11. Le livre Actuelles III. Chroniques algériennes est une compilation de textes organisée par l'auteur lui-même avec pour objectif principal celui d'expliciter sa position réelle par rapport à la guerre d'Algérie. Il a été publié en 1958, pendant la guerre donc. Il souhaitait ainsi en finir avec des malentendus qui n'ont pas pour autant cessé d'exister.

Dans un deuxième temps (Master 2), cette recherche s'intéressera aux références contemporaines à l'œuvre de Camus que font les écrivains d'Algérie, la presse ainsi que quelques associations de la société civile, et à l'utilisation qu'ils font de ces références dans leurs propres valeurs et objectifs. L'objectif de cette recherche sera de montrer l'image que son pays natal a de lui plus de cinquante ans après sa mort, ainsi que l'utilisation qu'on peut en faire aujourd'hui pour penser la réalité du pays. Mais il faut, pour cela, se concentrer d'abord sur la position de l'écrivain par rapport à l'indépendance du pays qui, selon la thèse de ce travail, est la principale source du rejet dont il a souffert (et qui n'a pas complètement cesser d'exister) dans son pays de naissance durant plusieurs de décennies.

[.]

⁷Camus, Albert. *Essais*. Gallimard, coll. Bibl. de la Pléiade », 1965.

⁸idem

⁹Cahiers Albert Camus 6. *Albert Camus éditorialiste à L'Express (mai 1955 – février 1956)*. Paris, Gallimard. 1987.

¹⁰idem

¹¹Article « Chroniques Algériennes (Actuelle III) ». Dictionnaire Albert Camus. Sous la direction de Jeanyves Guérin. Éditions Robert Laffont, S.A., Paris, 2009.

Le 4 janvier 2010, cinquantenaire de la mort d'Albert Camus, le journal français L'Express propose une analyse de la façon avec laquelle les journaux algériens ont célébré cette date ¹². Selon le journal, cet événement n'a été que très peu évoqué par les cinq journaux analysés, à l'exception *d'El Watan* (Le pays). Les journaux analysés sont : *El Moujahid*, le quotidien gouvernemental ; *Liberté*, quotidien proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un mouvement kabyle ; *L'Expression*, journal proche du président Bouteflika ; *Le Soir d'Algérie*, le quotidien populaire et *Le Quotidien d'Oran*, un des principaux quotidiens francophone du pays. Dans le premier, cet évènement n'est pas du tout mentionné. On ne trouve, dans le deuxième, qu'une annonce des émissions qui seront consacrées à Albert Camus cette semaine-là, toutes dans les médias français. Quant au *Quotidien d'Orient*, il relate les célébrations qui auront lieu dans la ville.

Selon la conclusion de l'article, cette présence réduite n'a pas été le résultat de la coïncidence d'une négligence sans raison, mais celui d'un choix délibéré. La raison de ce traitement serait que l'écrivain, à cause de ses positions politiques, principalement par rapport à l'indépendance de l'Algérie, ne serait pas apprécié par l'opinion publique de son pays natal.

Le journal *L'Expression* a été le seul à mettre l'anniversaire de la mort de l'écrivain à la une, dans sa rubrique culturelle. Il a publié une brève évocation de la vie de l'écrivain en soulignant que « son appel à la trêve pour les civils lancé en janvier 1956, l'éloigne de la gauche (française), qui soutient la lutte pour l'indépendance algérienne ». Dans cette même tendance, *Le Soir d'Algérie* rapporte que les intellectuels de gauche en France, comme Simone de Beauvoir, disaient que Camus s'était rangé «du côté des pieds-noirs», et qu'il avait choisi la colonisation contre la guerre d'Algérie.

En revanche, le journal El Watan, lui a consacré un dossier dans lequel apparaissent des opinions différentes. Dans une perspective plutôt négative, le libraire Arezki Tahar définit Camus comme n'étant pas un écrivain algérien, mais un écrivain français d'Algérie : "Il était un humaniste qui n'avait pas choisi la justice, la justice était du côté de ceux qui voulaient libérer leur pays après cent trente ans d'une des pires des colonisations." Dans cette même ligne de pensée, le journaliste Bélaïde Abane introduit son texte intitulé *Camus : entre la mère et la justice* avec la citation suivante de

-

¹²Article disponible sur le site: http://www.lexpress.fr/culture/albert-camus-mal-aime-de-la-presse-algerienne_839869.html Consulté le 06/05/2012.

l'écrivain algérien Kateb Yacine : « Je préfère un écrivain comme Faulkner qui est parfois raciste mais dont l'un des héros est un Noir, à un Camus qui affiche des opinions anticolonialistes alors que les Algériens sont absents de son œuvre et que pour lui l'Algérie c'est Tipaza, un paysage ». Selon lui, Albert Camus ne s'est « jamais débarrassé de ses réflexes primaires bien enracinés dans son inconscient colonial ». Il rappelle que Raymond Aron disait de lui qu'il était un « colonialiste de bonne volonté ». Le journaliste considère que Camus, qui « ne fait que traduire la propagande du bloc colonialiste en périphrases ampoulées "a fait "preuve d'un aveuglement incurable ».

Encore dans le dossier d'El Watan, mais dans une perspective d'analyse différente, on trouve un long entretien de José Lenzini, auteur de plusieurs ouvrages sur l'écrivain. Il explique la position de Camus en disant qu'il « ne croyait pas à la possibilité des différentes communautés de se retrouver dans l'harmonie d'une indépendance, qui lui paraissait vouée à de grosses contradictions du fait de son « usurpation » par le FLN. »

L'auteur a été très critiqué à son époque, notamment par ses compatriotes, pour ne pas s'être positionné sur la guerre d'Algérie. Il avait en effet décidé, pendant la guerre, de ne plus se prononcer publiquement sur le sujet, pour des raisons qu'on détaillera par la suite. En revanche et jusqu'à cette décision, il s'était exprimé plusieurs de fois sur le sujet en tant que journaliste et ce dans différents journaux. La critique la plus importante (ou du moins celle qui a eu le plus de répercussions) a été émise au moment de la réception du prix Nobel le 10 décembre 1957. Un jeune algérien lui a reproché de ne pas s'être engagé pour l'indépendance du pays. Cette intervention a été le point de départ d'une polémique et c'est durant cette période que Camus a prononcé sa célèbre (et aussi très mal interprétée) phrase : « entre la justice et ma mère, je choisis ma mère »¹³. Cette fameuse phrase, décontextualisée de l'ensemble de la réponse donnée, a été largement exploitée par ses adversaires qui ont qualifié Camus d'hypocrite et d'individualiste.

Camus, pour se justifier, a affirmé que ce qui l'éloignait du débat était les termes de la discussion¹⁴. Selon lui, c'était autour de deux solutions (indépendance de l'Algérie ou manutention de la colonie) que le débat politique de l'époque se déroulait. Comme il ne partageait aucune de ces visions extrêmes et qu'aucune autre solution n'était proposée, il a préféré ne plus participer à ces discussions. Il les considérait, selon ses

¹³Bjurström, C. G. Postface du livre *Discours de Suède*. Gallimard, Paris, 1997.

¹⁴Camus, Albert. « Avant-propos » in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958. page 115.

propres mots, comme « des polémiques » issues des mœurs françaises et du fonctionnement de la société politique et intellectuelle française. Ceux-ci avaient en effet entraîné un durcissement de l'intransigeance des résistants algériens et une division accrue de la France, dans laquelle il voyait déjà de nombreuses sectes ¹⁵. Enfin, Camus donne une autre justification à son silence : le fait que d'éventuelles critiques de sa part contre la politique française auraient pu être utilisées pour légitimer des actes terroristes contre les français d'Algérie, y compris contre ses proches.

Cependant, à la fin du mois de mai 1958, quelques mois après la réception du prix Nobel, Albert Camus publie une sélection de ses principaux textes sur l'Algérie sous le titre Actuelles III. Chroniques algériennes. Il souhaite ainsi rendre publique sa position par rapport à la guerre. Ce livre contient la plupart de ses articles écrits pour le journal Alger républicain en 1939, qu'il regroupe sous le titre La Misère de la Kabylie; la plupart des articles qu'il a écrits pour le journal Combat en 1945, intitulés Crise en Algérie; une lettre qu'il a écrite en 20 août 1955 à Aziz Kessous, intitulée Lettre à un militant algérien; huit articles qu'il a publiés dans le journal L'Express entre le 15 octobre 1955 et le 17 janvier 1956, qu'il présente sous le titre Algérie déchirée; le discours d'appel de la trêve qu'il a prononcé à Alger pendant la guerre, en 1956, et publié dans ce livre sous le titre Appel pour une trêve civile en Algérie; deux textes qu'il a publiés dans Le Monde en mai et juin 1956, réunis sous le titre L'Affaire Maisonseul; et la conclusion, intitulée Algérie 1958 où il fait la synthèse de ses propositions et où il donne sa position définitive par rapport au conflit, déjà introduite dans l'avant-propos du livre.

Toutefois, malgré la spécificité de la question, ce livre (et donc, la position de l'auteur par rapport à la guerre d'Algérie) n'est pas une exception dans l'ensemble de son œuvre et de sa pensée. En effet, une cohérence apparaît dans tout ce qu'il a écrit, depuis ses articles de journaux jusqu'à ses pièces de théâtre, en passant par ses romans, ses essais et ses lettres. Cette cohérence est d'abord liée à ses valeurs humanistes, lesquelles sont la base de tous ses engagements et de sa pensée générale. Il est important de le souligner car certains de ses critiques considèrent sa position politique sur l'Algérie comme une contradiction avec les valeurs qu'il a toujours affirmées, comme s'il disait une chose mais qu'il agissait autrement dans la pratique. Ce travail voudrait aussi montrer cette cohérence.

_

¹⁵Camus, Albert. Avant propos in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958. page

Le 8 mai 1945 marque la fin de l'occupation allemande en France. Le même jour en Algérie, dans les villes de Sétif, Guelma et Kherrata, localisées dans le département de Constantine, a lieu un soulèvement populaire qui est violemment réprimé par les forces de la colonie. Pour certains historiens ainsi que pour Albert Camus, ces événements sont les premières manifestations du mouvement pour l'indépendance.

Cette vague de révolte est née avec la fin de la Seconde Guerre mondiale. La France avait recruté 800 mille hommes venus d'Afrique du Nord, dont deux tiers étaient des indigènes. Jusque-là, la plupart des gens vivaient dans une situation précaire. Dans ce contexte, le recrutement massif pour la guerre a entraîné la révolte des indigènes.

Ce soulèvement n'a pas été spontané. Il a été le résultat d'un processus d'organisation initié presque une décennie avant les évènements. Avant le 8 mai 1945, la scène politique en Algérie se divisait entre deux mouvements qui s'opposaient dans ses propositions : le Parti Populaire Algérien (PPA), qui s'est constitué en 1937, fondé par Messali Hadj, de tendance islamique et populiste et qui avait comme but l'organisation d'un soulèvement populaire pour l'indépendance de l'Algérie ; et l'association Amis du Manifeste et de la Liberté (AML), créée par Ferhat Abbas, légaliste et plus mesurée qui revendiquait le droit du peuple algérien à disposer de lui-même dans le cadre d'une République algérienne fédérée à la France. Ce dernier mouvement a vite rassemblé plusieurs-centaines de milliers d'algériens ainsi que des partisans de Messali Hadj qui les ont rejoints plus tard.

Albert Camus consacre un article entier à Ferhat Abbas¹⁶. Celui-ci était le président du parti AML. Avant la Seconde Guerre, il était l'un des partisans de la politique d'assimilation. Mais après la guerre il cessa de l'être. Comme beaucoup d'algériens, il avait perdu sa croyance dans cette politique.

Cet homme, qu'Albert Camus qualifie « d'esprit cultivé et indépendant » ¹⁷, a écrit un manifeste publié le 10 février 1943. Ce manifeste a été accepté par le général Catroux (ministre résident en Algérie à l'époque) comme une base de discussion. Ce document constate l'échec de la politique d'assimilation et la nécessité de reconnaître une nation algérienne reliée à la France mais ayant ses particularités. Il demande la reconnaissance d'un État algérien, possédant sa propre constitution élaborée par une

¹⁷Camus, Albert. « Crise en Algérie » in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958. page 115.

¹⁶Camus, Albert. « Le Parti du manifeste" in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958. page 115.

Assemblée constituante, élue par suffrage universel, et par les algériens. Cependant, ce manifeste envisage que cette Assemblée soit composée d'une moitié d'élus musulmans¹⁸ et d'une moitié d'européens pourtant minoritaires dans ce pays (la proportion des habitants du pays était d'un français d'origine pour huit musulmans. A cette assemblée seraient attribuées les questions administratives, sociales, financières et économiques. Les problèmes de sécurité extérieure, d'organisation militaire et diplomatique resteraient des affaires de la métropole. Au-delà de ces sujets-là, le manifeste traitait aussi des revendications sociales.

Autour de ces idées se rassemblaient des gens très divers : des intellectuels musulmans qui voulaient une réforme rationaliste de l'Islam, des militants socialistes ou des membres de la secte des Oulémas, par exemple. Mais cette organisation a perdu son influence au profit de l'organisation concurrente : le PPA.

Dans la conférence des AML tenue en mars, la proposition d'une République algérienne fédérée n'a été que très peu soutenue et le programme du PPA, celui d'une libération par les armes, s'est imposé. Le soulèvement populaire du 8 mai 1945 a été dirigé par ce parti et l'AML, qui avait auparavant une base sociale, a perdu tout son pouvoir de représentation populaire.

Le 8 mai 1945, comme à Paris, la libération fut un motif de célébration en Algérie. Le gouvernement général avait autorisé les manifestations dans la rue à condition que les gens ne portent ni drapeau algérien ni armes et qu'ils n'expriment pas de slogans antifrançais. Des défilés eurent lieu dans différentes villes d'Algérie mais dans certaines d'entre elles, des drapeaux apparurent et des slogans comme « Vive l'Algérie libre et indépendante » furent criés. Des confrontations eurent lieu entre la police et la population et une vingtaine d'Européens furent massacrés. Des émeutes violentes éclatèrent dans la petite Kabylie et à Guelma.

Le 11 mai 1945 le général Charles de Gaulle ordonne la répression. La réaction du gouvernement colonial à ce soulèvement est extrême. Selon le Ministère de l'Intérieur, l'armée perd deux hommes au combat et fait 1.500 morts. Aujourd'hui, les historiens français retiennent le chiffre de huit à neuf mille algériens tués dans ce combat. 19

Neuf ans après, le premier novembre 1954, une trentaine d'attentats connus aujourd'hui sous le nom de « Toussaint rouge » marquent le début de la guerre

¹⁸ C'était le terme que Camus utilisait

¹⁹Siblot, Paut et Planche, Jean-Louis. "Le 8 mai 1945: éléments pour une analyse des positions de Camus face au nationalisme algérien », *in* Camus et la Politique. Actes du colloque de Nanterre 5-7 juin 1985. Éditions L'Harmattan, Paris, 1986.

d'Algérie. Le mouvement nationaliste qui mène le combat est le FLN. Ce mouvement ne lutte pas seulement contre l'État français, mais aussi contre les algériens. Les trois premières années de la guerre, les rebelles tuent 1.035 Européens et 6.352 musulmans²⁰ Le FLN souhaite en effet être la seule instance de lutte pour l'indépendance et il combat pour cela les autres mouvements qui existent à l'époque, notamment le Mouvement national algérien (MNA). Les affrontements entre ces deux groupes font 10.000 morts et 23.000 blessés.

_

²⁰Onfray, Michel. *L'ordre libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus.* Flammarion, Paris, 2012. Page

Contrairement à ce qu'affirment certaines critiques, l'écrivain s'est toujours prononcé sur les conflits et les problèmes sociaux en Algérie. En 1939, il avait par exemple fait un reportage sur la Kabylie, publié dans le journal Alger Republicain sous le titre Misère de la Kabylie. Dans ce texte déjà, il alertait les autorités françaises sur l'urgence de faire des réformes dans cette région où prédominaient la misère et la famine.

Durant le soulèvement de 1945, il est à Paris. Il se rend alors en Algérie pour enquêter auprès des gens. Durant trois semaines, il fait « une randonnée de 2.500 kilomètres sur les côtes et à l'intérieur de l'Algérie, jusqu'à la limite des territoires du Sud » pour visiter « aussi bien les villes que les douars les plus reculés, confrontant les opinions et les témoignages de l'administration et du paysan indigène, du colon et du militant arabe ». Au terme de ce voyage, il publie environ six articles dans le journal Combat. Dans ces articles, il revient à ce qu'il avait déjà dénoncé six ans auparavant dans son reportage sur la Kabylie. Selon lui, ce soulèvement est la conséquence de plusieurs années de négligence de la France vis à vis de l'Algérie. Entre le 15 octobre 1955 et le 17 janvier 1956 (donc dans le contexte de la guerre d'Algérie), l'écrivain est l'éditorialiste de l'Express. L'acceptation de cette invitation est étroitement liée à sa volonté d'aider le candidat Mendes France à accéder à la présidence. Comme l'affirme Paul-F. Smets dans l'introduction du Cahiers Albert Camus 6 : « Les espoirs que Camus mettait en Mendès-France pour régler la crise algérienne constituent sans doute la raison majeure de sa rentrée journalistique »²¹.

Dans ce journal, il écrit un article intitulé « Explication de vote » dans lequel il explicite son choix et ses motivations. Selon lui, ce président est le seul avec qui il partage l'objectif d'établir en Algérie « l'association de deux peuples dans la liberté et le respect mutuel »²².

En plus de se positionner comme journaliste, il intervient aussi en tant que citoyen. En 1956, il fait un appel à la trêve à Alger : cette manifestation s'adresse à la France et aux nationalistes algériens en faveur des civils. Durant toute sa vie, il communique aussi par lettres (dont certaines sont des lettres ouvertes) avec des intellectuels français et algériens dans lesquelles il évoque le problème de l'Algérie. En

²¹Idem. page 21. ²²Idem. page. 145.

outre, pendant la guerre d'Algérie et jusqu'à la fin de sa vie, il intervient pour sauver des nationalistes algériens condamnés à mort par la France.

En 1958, pour répondre à ceux qui lui reprochaient de ne pas se positionner, il publie le livre *Actuelles III. Chroniques algériennes*. où il réunit la plupart des textes dans lesquels il s'est prononcé sur le sujet. Il y ajoute un autre texte, qui conclut l'ouvrage, et dans lequel il écrit ce qu'il envisage être la meilleure solution pour résoudre le conflit. Ce sera là sa dernière proposition.

Durant cette longue période, on a pu voir une évolution dans ses propositions. Il a toutefois assumé certaines positions jusqu'au bout, comme celle de l'opposition à la conservation de l'Algérie comme colonie de la France, celle du rejet du projet de formation d'un État algérien indépendant et celle de la condamnation des violences commises par la France et par le FLN, celle de l'intérêt d'une cohabitation des divers communautés présentes en Algérie. En ce qui concerne ses propositions pour la résolution du conflit, il ne s'agissait au départ que de la recommandation d'un dialogue entre les différentes parties mais celle-ci s'est transformée en la proposition d'un plan politique très objectif et bien élaboré qui supposait un changement radical de principes et d'organisation, non seulement pour l'Algérie mais pour la France aussi.

Des millions d'hommes, jusqu'ici affamés ou asservis, ont pris conscience de ce qu'ils étaient.²³

Pour Albert Camus, et comme il a déjà été dit, la base du conflit qui éclate en 1954 (date officielle du début de la guerre d'Algérie) et qui s'était déjà manifestée en 1945, est économique. Les articles qu'il a écrits en 1945 et publiés dans le journal *Combat* sont réunis dans le chapitre « Crise en Algérie » du livre *Actuelles III. Chroniques algériennes*.

Il y décrit le principal problème du pays qui est alors le manque d'aliments. Selon ses propres mots : « « Ce qu'il faut crier le plus haut possible c'est que la plus grande partie des habitants d'Algérie connaît la famine. C'est cela qui explique les graves événements que l'on connaît, et c'est à cela qu'il faut porter remède. »²⁴.

Il constate, lors de son séjour en Algérie effectué pour faire son reportage, qu'il n'y pas assez de nourriture pour répondre aux besoins de la population, cela à cause de

²³Cahiers Albert Camus 6. *Albert Camus éditorialiste à L'Express (mai 1955 – février 1956)*. Paris, Gallimard. 1987.

²⁴"Crise en Algérie" in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958. page 97

la production insuffisante et de facteurs d'ordre climatique, principalement la sécheresse. Il démontre avec des nombre et statistiques que les aliments disponibles sont insuffisants pour la population, de même que les aides envoyées par la France. Pour régler la situation, il propose une politique d'importation d'aliments à grande échelle. Après les émeutes, la France avait déjà prévu d'envoyer des aliments à l'Algérie. Mais Camus, qui avait déjà calculé ce qui serait nécessaire pour satisfaire tous les habitants, estime que cette aide va s'épuiser en un mois. Il affirme qu'il faudrait envoyer : « (...) 12 million de quintaux. Cela représente 240 bateaux de 5.000 tonnes chacun. » ²⁵

Au-delà de la question de la quantité d'aliments, il considère aussi qu'il est nécessaire de régler un deuxième problème, celui de l'inégalité de sa redistribution. Il affirme que les européens reçoivent plus de grains que les musulmans. Il propose que l'administration française fasse la distribution des grains envoyés car la distribution faite par les caïds est inégale et faite selon des critères personnels en faveur de quelques colons et « féodaux indigènes ». Au-delà de la corruption, les lois en vigueur produisent elles aussi cette situation d'inégalité. Selon ces lois, « Le Français a droit à 300 grammes par jour et l'Arabe à 250 grammes ». ²⁶ En réalité les choses sont pires. Il constate que l'Arabe touche de 100 à 150 grammes par jour. Selon Camus, l'origine de cette situation est politique. Selon ses propres mots : « (...) la faim prime sur tout. Mais, à la vérité, le malaise politique est antérieur à la famine ».

Pour lui, la politique d'assimilation, qui était le projet de la France pour l'Algérie depuis 1830, était théoriquement bonne, mais, parce qu'elle a rencontré une grande hostilité principalement chez les colons d'Algérie, elle n'a pas pu atteindre ses objectifs. Il dit que le premier pas de cette politique (le projet Blum-Viollette, en 1936, qui devrait conférer les droits civiques et le statut d'électeur à environ 60 milles musulmans), a été boycotté par les grands colons regroupés dans les délégations financières et dans l'Association des maires d'Algérie. La défaite de cette politique (qui avait créé beaucoup d'espoir chez les musulmans), la condition de famine et les autres injustices auxquelles ils sont soumis, ont créé un sentiment d'incrédulité chez eux par rapport aux français. Il affirme que l'enquête lui a permis de constater que l'opinion arabe dans sa majorité était hostile ou indifférente à la politique d'assimilation.

À ce moment-là, la proposition de l'écrivain pour régler la situation est celle « des bateaux et de la justice ». Selon lui, il faudrait régler la question de la famine par une importation d'aliments à grande échelle dans les conditions qui ont déjà

_

²⁵idem. page 105

²⁶Idem. Page 106

été mentionnées ainsi que par le développement de la politique d'assimilation. Plus spécifiquement, il estime que le gouvernement devrait maintenir et étendre l'ordonnance du 7 mars 1944, qui n'avait pas été intégralement concrétisée et qui reprenait à peu près les propositions du projet Blum-Violette. La proposition de cette ordonnance était de donner le droit de vote à environ 80.000 musulmans. Elle accordait aussi la suppression du statut juridique exceptionnel des Arabes. Il s'agit d'ailleurs ici d'une injustice contre laquelle des démocrates de l'Afrique du nord ont lutté pendant des années : en effet ils n'étaient soumis ni au même code pénal que les Français ni aux mêmes tribunaux. Selon Camus, l'ordonnance aurait pu réussir à supprimer les abus de cette situation.

A ce moment-là, il ne propose pas de changement politique institutionnel. En effet, il ne remet pas en cause le statut de colonie de l'Algérie. Comme on peut voir dans certains de ces articles, il est plutôt pour la maintenance de ce statu quo: « (...) les Français ont à conquérir l'Algérie une deuxième fois ». Ou encore : « En Afrique du Nord comme en France, nous avons à inventer de nouvelles formules et à rajeunir nos méthodes si nous voulons que l'avenir ait encore un sens pour nous. » ²⁷ Pourtant, dans cet article de 1945, il commence à parler de fédéralisme. Il mentionne le parti Amis du manifeste et fait des éloges de Fehat Abbas (mentionnés au début de ce chapitre). Bien qu'il trouve l'idée intéressante, il ne propose pas pour autant directement le fédéralisme. Il dit : « Le lecteur pensera ce qu'il voudra du programme que je viens de présenter. (....) il faut savoir que ce programme existe ».

Il avait déjà fait des constatations sur les problèmes sociaux d'Algérie en 1939 avec son rapport intitulé *La misère de la Kabylie*. Dans cet article, il affirmait qu'il faudrait, pour régler la situation de famine dans la région, que le gouvernement français réalise des réformes économiques immédiates. Six ans après, dans cet article écrit dans le contexte des émeutes de 1945, il reproche au gouvernement français de ne pas l'avoir écouté avant. Pour lui, les émeutes qui ont lieu sont le résultat de cette condition qu'il avait déjà dénoncée et qui s'est intensifiée.

Quelques années plus tard, pendant la guerre d'Algérie, et plus spécifiquement entre le 15 octobre 1955 et le 17 janvier 1956, il écrit quelques articles sur ce sujet, publiés dans le journal L'Express dont il était alors l'éditeur. Il a regroupé ces articles dans le livre *Actuelles III. Chroniques algériennes* sous le titre : «L'Algérie déchirée ».

²⁷Idem. Page 97

Dans ces articles, l'écrivain s'adresse au gouvernement français, comme il l'avait déjà fait auparavant, ainsi qu'aux Français d'Algérie, pour les convaincre de l'urgence et de la nécessité de la mise en œuvre des réformes sociales et économiques. Il dit: « Qu'ils le veulent ou non, les Français d'Algérie sont devant un choix. Ils doivent choisir entre la politique de reconquête et la politique de réformes. »²⁸. A cette période encore (au début de l'année 1956), un changement politique au niveau institutionnel n'est pas suggéré. L'auteur propose seulement des reformes.

Il voit la mise en œuvre de réformes comme une obligation de la France et comme la seule façon de montrer la cohérence de ses valeurs et de ses actes.

Dans le même sens et afin de répondre à l'accusation de certains français d'Algérie qui étaient pour la répression des rebelles algériens, qui la justifiaient comme relevant de la défense du domaine français et pour qui toute autre mesure aurait été une démission pour la France, Camus affirme que la vraie démission serait de ne pas mettre en oeuvre des réformes. Il dit : « pour une nation comme la France, il est d'abord une forme suprême de démission qui s'appelle l'injustice ». ²⁹

A cette période, il introduit déjà les raisons pour lesquelles il est contre l'indépendance du pays. Il les affirmera plus clairement en 1958, dans un article intitulé « Algérie 1958 » écrit justement pour rendre publique la position de l'écrivain. Sur les rapports entre le FLN et l'Egypte, il déclare : «Les militants clairvoyants du mouvement nord-africain, ceux qui savent que l'avenir arabe est commandé par l'accession rapide des peuples musulmans à des conditions de vie modernes, semblent parfois dépassés par un mouvement plus aveugle qui, sans souci des besoins matériels immenses de masses tous les jours multipliés, rêve d'un panislamisme qui se conçoit mieux dans les imaginations du Caire que devant les réalités de l'histoire. ». Et il ajoute : « Quoi qu'on pense de la civilisation technique, elle seule, malgré ses infirmités, peut donner une vie décente aux pays sous-développés. » 30

L'article « L'avenir algérien », de 23 juillet 1955, publié originalement dans le journal L'Express, n'est pas inclus dans la sélection de Camus pour rendre publique sa position par rapport à l'Algérie, but du livre Actuelles III. Chroniques algériennes. Cependant, Guy Perville a affirmé qu'il s'agissait d'un texte fondamental pour comprendre la position de Camus. En effet, ce texte introduit ce que sera sa proposition dernière.

²⁸idem. Page 144.

²⁹idem. Page 145.

³⁰« L'Algérie Dechirée ». Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958. page 150.

Dans ce texte, l'écrivain commence une réflexion sur ce que pourrait être l'avenir de l'Algérie. Il évoque toujours une association qu'il qualifie de *franco-arabe*. Il n'envisage pas et n'a jamais envisagé de rupture entre ces deux civilisations. Il initie cette réflexion en disant qu'il faudrait avant tout que le peuple arabe aient ses propres représentants, afin qu'ils puissent discuter de cette question avec des représentants français. Pour cela, il propose la dissolution de l'Assemblée « issue d'élections préfabriquées » afin « de procéder à de nouvelles et loyales élections. »³¹

Dans cet article aussi, l'écrivain commence à exprimer plus explicitement des positions anticolonialistes. Il reconnaît les injustices que ce système a créé (comme il l'a toujours fait, et ce dans ses travaux journalistiques principalement) et attribue, d'une certaine façon, aux français les violences commises par le FLN dans la guerre d'Algérie. Il dit : « Le peuple arabe, déraciné de son passé, sans perspective d'avenir, immobilisé dans un perpétuel présent, n'a plus d'autre choix que le silence ou la violence ». Sur la colonisation, il dit : « Tout le monde sait et dit, aujourd'hui, que le régime colonial a vécu. Mais le savoir n'est pas suffisant, il faut encore connaître ce qui devra le remplacer. » ³². E sa proposition de système de remplacement c'est le fédéralisme, idée qu'il développera quelques années plus tard, en 1958. Dans cet article il dit : « Puisque la modification de la Constitution est envisagée en ce qui concerne L'union française, il faut en profiter pour préparer la Fédération française, lui donner ses institutions, prévoir l'installation à Alger du Parlement fédéral où toutes les terres de la Fédération enverraient leurs représentants. » ³³

Cette idée de fédéralisme, en plus d'être le modèle qui lui plaît le plus (comme on le verra dans la conclusion de cette recherche), est aussi selon lui une solution pour résoudre de façon pacifique les problèmes entre la France et l'Algérie. Il affirme : « Si, sur un point du globe, au contraire, nous pouvions trouver une formule qui évite l'étape du despotisme, bourgeois ou totalitaire, nous aurions plus fait pour cet avenir que trente révolutions vouées à se dévorer elles-mêmes. » 34

Ainsi l'écrivain propose-t-il plusieurs solutions pendant la guerre d'Algérie pour résoudre le conflit : une réduction du taux de natalité algérienne ; un développement de l'économie ; une réforme agraire pour limiter les grandes propriétés accompagnée de

17

-

³¹« L'avenir algérien". Cahiers Albert Camus 6. *Albert Camus éditorialiste à L'Express (mai 1955 – février 1956)*. Paris, Gallimard. 1987. Page 49.

³²idem. Page 48.

³³idem. Page 50.

³⁴idem.

l'indemnisation des anciens propriétaires qui pourraient, à leur tour, investir dans l'industrie; la création urgente d'un secteur industriel et la fin du système colonial³⁵.

Le temps des colonialismes est fini, il faut le savoir seulement et en tirer les conséquences.³⁶

L'anticolonialisme n'est pas une question sur laquelle l'écrivain s'est engagé dans l'absolu, c'est-à-dire comme principe ou valeur ne dépendant pas des contextes historiques ou sociaux. Il a toujours critiqué, dans ses travaux journalistiques, les injustices commises par ce système, mais il ne parlait pas de changement politique radical jusqu'à la guerre d'Algérie, seulement de la nécessite d'exécuter des réformes sociales et économiques. Pendant la guerre d'Algérie en revanche, il commence à s'exprimer contre la maintenance de l'Algérie comme colonie de la France.

Il est cependant contre l'indépendance du pays. On verra par la suite que le principale cause de cette opposition est le projet politique qu'il croit deviner derrière le FLN ainsi que les conséquences qu'il pourrait entraîner. Il est toutefois d'accord avec certaines des critiques de ce mouvement. Selon lui, il est légitime de critiquer le colonialisme et ses abus, comme le projet d'assimilation, les élections truquées de 1948 ainsi que tous les « mensonges » de la France selon ses propres termes. Il a ajouté que ces erreurs ont eu comme conséquence le rejet général des français d'Algérie, ainsi qu'une disparition du désir d'obtention de la nationalité française chez les algériens.

En outre, il a attribué ce rejet à ce qu'il nomme la *souffrance psychologique*, vécue par les algériens à cause de l'attitude souvent méprisante des français vis-à-vis d'eux. Selon lui, ce traitement a entraîné la haine des algériens envers les français. Pour finir, Camus était d'accord avec les critiques de ce mouvement sur la répartition des terres et des revenus.

Toutes ces critiques qu'il partageait avec le FLN, il les avait déjà émises dans ses articles journalistiques, notamment dans les articles *La misère de la Kabyle* (1939) et *Crise en Algérie* (1945).

Il faut considérer la revendication de l'indépendance nationale algérienne en partie comme une des manifestations de ce nouvel impérialisme arabe, dont l'Egypte (...)

-

³⁵ idem.

³⁶Camus, Albert. Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958. page 23.

prétend prendre la tête, et que, pour le moment, la Russie utilise à des fins de stratégie anti-occidentale³⁷.

Malgré toutes ces critiques faites contre le système colonial, l'écrivain était contre l'indépendance de l'Algérie. La principale raison de ce refus résidait dans le caractère du mouvement qui menait cette revendication, le FLN. Pour Camus, cette revendication d'indépendance et le mouvement dans son ensemble était la manifestation d'un nouveau projet de l'impérialisme arabe dans lequel l'Egypte était le leader et qui avait le soutien de la Russie qui, à son tour, voulait l'utiliser à des fins anti-occidentales.

Pour lui, en effet, c'était justement dans cet enchaînement d'intérêts que la revendication de l'indépendance devait être analysée : « la stratégie russe était de réclamer le *statu quo* en Europe, c'est-à-dire la reconnaissance de son propre système colonial, et de mettre en mouvement le Moyen-Orient et l'Afrique afin d'encercler l'Europe par le Sud » 38. Dans ce cadre, la Russie soutenait le projet d'empire arabe de Naser, mais pour des raisons stratégiques, c'est-à-dire pour servir ses propres desseins.

Il craignait que la concrétisation de ce projet en Algérie soit une menace pour l'Occident ainsi que pour les communautés non-arabes qui habitaient le pays : les juifs, les turcs, les grecs, les italiens, les berbères, les français, qui seraient exclus du pays si ce projet était mis en œuvre. Il considérait en outre que la revendication arabe n'était pas légitime car les autres communautés vivant en Algérie auraient tout aussi bien pu réclamer la direction du territoire algérien. De plus, il était sceptique sur la capacité de l'Algérie exclusivement arabe de mener à bien l'indépendance économique, qui selon lui était une condition préalable à l'indépendance politique. Pour lui, l'aide française, même insuffisante, était indispensable pour l'Algérie, et aucun autre pays n'aurait pu remplacer ce rôle dans la conjoncture internationale de l'époque.

Son refus de l'indépendance provenait également des meurtres de civils français, ainsi que de certains arabes qui étaient tués pour la seule raison d'avoir des amis français. Camus ne faisait aucune concession à cette violence générale.

Pour conclure, on peut dire que la relation de Camus à ce mouvement pour l'indépendance était complexe. Il approuvait certaines des revendications et des raisons pour lesquelles ce mouvement était né; mais il était contre le moyen choisi pour résoudre les problèmes, celui de l'indépendance, et cela à cause des possibles

³⁷« Algérie 1958 ». in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958. page 203-204.

³⁸idem.

conséquences que l'indépendance pouvait entraîner. La proposition qu'il a faite pour sortir de cette situation sera présentée à la fin du chapitre.

Quelles que soient les origines anciennes et profondes de la tragédie algérienne, un fait demeure : aucune cause ne justifie la mort de l'innocent. ³⁹

Albert Camus était un militant de la lutte contre la peine capitale et la torture. La légalité de ces pratiques en France et l'utilisation que le gouvernement en faisait contre les prisonniers politiques a durci ses critiques vis-à-vis de la métropole.

En mai 1954, à l'occasion de l'exécution de trois condamnés de Mokhnine, il écrit une lettre au Comité pour l'Amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer afin de demander leur intervention. Dans cette lettre, il expose l'incongruence (voire l'hypocrisie) de la politique coloniale française qui dans le domaine du discours affirme les valeurs de la Déclaration des droits de l'homme, mais qui n'hésite pas à utiliser la violence quand c'est dans son intérêt. Il accuse aussi les grands propriétaires fonciers français de faire pression sur le gouvernement français et de les pousser à réprimer violemment les nationalistes algériens. Selon Camus, l'interêt de ces derniers était de garantir la maintenance de leur patrimoine ainsi que celle de leur pouvoir.

Il était en outre contre le terrorisme. Ceux qui le défendaient le justifiaient à partir des raisons historiques, et le considéraient comme une réponse juste aux violences pratiquées par la colonie durant plusieurs années ou, d'une façon plus immédiate, comme une réponse à la torture pratiquée par la France contre les militants. En plus des nationalistes algériens, une partie de la gauche française défendait aussi cette idée. 40

La France aussi, de son côté, justifiait la torture à partir de l'existence du terrorisme. Pour répondre à cet argument, Albert Camus dit : « (...) celle-ci a peut-être permis de retrouver trente bombes, au prix d'un certain honneur, mais elle a suscité de même coup cinquante terroristes nouveaux qui, opérant autrement et ailleurs, feront mourir plus d'innocents encore » 41

Ainsi, pour se justifier, chacun s'appuyait sur le crime de l'autre : la répression incitait le terrorisme et vice versa. Camus nomme ce phénomène « dialectique de la violence ». Pour interrompre ce cycle, il défend l'amnistie des prisonniers algériens « à

-

³⁹Camus, Albert. Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958.page 173

⁴⁰ C'est principalement autour de cette question que Camus et Sartre se sont opposés.

⁴¹Camus, Albert. Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958. page 16.

condition qu'elle ne fasse pas silence sur le terrorisme et qu'elle explique au contraire ses origines tout en en condamnant les conséquences »⁴².

Dans son article *Terrorisme et amnistie* de juillet 1954, il affirme que l'origine du terrorisme était dans la solitude, c'est-à-dire dans l'idée de « qu'il n'y a plus de recours ». Pour lui, ce sentiment est dû aux trahisons successives de tous les partis politiques de gauche à l'égard du mouvement démocratique arabe. Cependant, dans un autre article *Terrorisme et répression* du 09 juillet 1955, il écrit que le premier résultat du terrorisme est de « fermer la bouche » des français libéraux et de renforcer la répression, parce que les libéraux comme lui qui luttent contre la répression exercée par la France contre les militants algériens restent sans argument face au terrorisme. Dans ce même texte, il propose une conférence entre les représentants du gouvernement de la colonisation et ceux des mouvements arabes, conférence dont l'objectif serait d'arrêter l'effusion de sang.

L'heure de la table ronde sera l'heure des responsabilités. 43

La première proposition que l'écrivain fait pour une résolution du conflit après le début de la guerre est celle du dialogue. Il affirme qu'une des raisons de la guerre entre les français et les arabes est la façon stéréotypée dont les uns voient les autres et inversement. « Les français d'Algérie ne sont pas tous des brutes assoiffées de sang, ni tous les Arabes des massacreurs maniaques. (...) l'Algérie n'est pas la France, comme on s'obstine à le dire avec une superbe ignorance (...) »⁴⁴. C'est pour en finir avec ces stéréotypes et pour qu'une solution au conflit soit trouvée qu'il propose de faire une « table ronde » où se rencontreraient les représentants de toutes les tendances : des défenseurs de l'Algérie française aux nationalistes algériens.

Il explique l'idée qu'il se fait de cette rencontre dans plusieurs articles publiés dans le journal *L'Express* entre 1955 et 1956, et rassemblés dans son livre *Actuelles III. Chroniques Algériennes* sous le titre *Algérie déchirée*. Il envisage la « table ronde » entre le gouvernement français et les nationalistes algériens comme un lieu de confrontation libre, où chacun pourrait exposer ses positions et comme « (...) une libre confrontation, au cours d'une rencontre décisive des forces qui sont en présence » ⁴⁵

21

⁴²Terrorisme et amnistie. *Essais*. Gallimard, coll. Bibl. de la Pléiade », 1965.

⁴³Cahiers Albert Camus 6. *Albert Camus éditorialiste à L'Express (mai 1955 – février 1956)*. Paris, Gallimard. 1987. page 70.

⁴⁴ Camus, Albert. Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958. page 135

⁴⁵idem

À la fin de l'article, il se propose pour contribuer à définir une position qui soit équitable pour tous.

Après ces propositions de dialogue et avec l'intensification de la violence l'auteur propose un accord de trêve entre les deux parties de la guerre, en faveur des civils.

(...) notre appel se situe dehors de toute politique. (...) 46

Après les massacres du 20 août 1955, Albert Camus contacte son ami algérois Charles Poncet, alors membre d'un groupe de « libéraux » qui réunit des français et des musulmans d'Algérie. Son but est de trouver une solution aux violences constantes qui dominent l'Algérie. Son ami lui propose de faire un appel à la trêve.

Le discours a été prononcé le 22 janvier 1956 à Alger au Cercle du Progrès. La majorité du publique était constituée de membres du FLN, information souvent peu prise en compte. Il y avait déjà eu deux réunions avant cet appel à la trêve officielle, et parmi les présents, la majorité appartenait déjà à cette organisation. A propos de la composition des réunions, Camus s'est plaint d'être « devant un parterre de sympathisants du FLN au lieu des esprits divers et ouverts qu'il souhaitait. » ⁴⁷

Avant de trouver l'endroit de la manifestation, le groupe avait essayé de l'organiser dans la salle de la mairie d'Alger. Cependant, le maire d'Alger Jacques Chevallier et le gouverneur général Soustelle, ne voulaient pas se compromettre à cause de cet évènement et ils refusèrent.

Le lieu de la réunion a été interprété par les algériens européens comme le signe de sa position dans le conflit. En dehors de l'immeuble, des partisans de l'Algérie française protestaient, clamaient leur désaccord d'avec Camus, en criant des insultes, en faisant des menaces et en chantant la Marseillaise. Ils le firent pendant tout son discours. Celui qui a raconté cette anecdote était un de ces amis, Emmanuel Roblès, présent à ses côtés pendant son discours⁴⁸.

De fait, selon l'analyse de Gérard Lehmann, « la participation du FLN à l'Appel pour une trêve civile était un moyen d'enfoncer un coin chez les Français d'Algérie, de profiter d'une conjoncture favorable en métropole, d'un pouvoir politique faible et irrésolu, de cristalliser en métropole un fort courant de gauche favorable, d'arriver au

⁴⁶Camus, Albert. Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958. page 170

⁴⁷Article « Trêve civile ». Dictionnaire Albert Camus. Sous la direction de Jeanyves Guérin. Éditions Robert Laffont, S.A., Paris, 2009.

⁴⁸Emmanuel Roblès, *Les rives du fleuve bleu*, Paris, Seuil, 1990, p.230, et *Camus, frère de soleil*, Seuil, Paris, 1995, pp.110-113.

stade de négociations sans réserve ni concession, avec le FLN comme unique partenaire, dans un seul but: la reconnaissance de l'indépendance et la passation des pouvoirs au FLN, étant entendu que le régime démocratique se réduirait à la philosophie du parti unique. »⁴⁹

Albert Camus avait conscience de cette « manipulation ». Après la fin de l'événement, il dit à son ami Rossfelder « Je crois qu'ils nous ont eus ». ⁵⁰ Cependant le discours n'était pas aux ordres du FLN. Camus a défini la manifestation de la façon suivante : « De quoi s'agit-il ? D'obtenir que le mouvement arabe et les autorités françaises, sans avoir à entrer en contact, ni à s'engager en rien d'autre, déclarent, simultanément, que pendant toute la durée des troubles, la population civile soit, en toute occasion, respectée et protégée » ⁵¹. Il acheva d'ailleurs son discours en demandant « que soit épargnée sur un point solitaire du globe une poignée de victimes innocentes (...) pour mériter de vivre en hommes libres, c'est-à-dire, comme des hommes qui refusent à la fois d'exercer et de subir la terreur ».

Le 24 février 1956, deux jours après cette manifestation, il y eut un massacre de civils français au col de Sakamody. Selon Guy Pervillé, après cet événement, le peu de confiance qu'Albert Camus avait pu placer dans les chefs du FLN disparaît⁵².

Cet événement fut sa dernière initiative publique pour essayer de mettre fin à la guerre d'Algérie.

Je ne puis voter pour la droite (...) car ils sont contre toute vraie justice. Je ne puis voter pour les communistes (...) car ils sont contre toute liberté. ⁵³

L'appel à la trêve avait été prévu plus tôt que le jour où il eut lieu. Après les massacres du 20 août 1955, Charles Poncet, ami algérois de Camus, lui avait proposé de faire un appel à la trêve. Camus lui avait répondu qu'il préférait attendre les élections législatives du 2 janvier 1956. Il comptait en effet sur la victoire du Front républicain, dirigé par Pierre Mendès France, victoire qui devait créer des conditions plus adéquates pour cette manifestation pour la paix.

⁵¹Camus, Albert. Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958. page 173

⁴⁹Lehmann, Gérard. Camus: 1956, l'appel à la trêve civile. Disponible sur le site http://dalgerie-djezair.viabloga.com/news/camus-1956-l-appel-a-la-treve-civile-par-gerard-lehmann consulté le 15/06/2012

⁵⁰Rossfelder, André. Le onzième Commandement. Gallimard, Paris, 2000.

⁵²Article "Algérie, guerre d' ". Dictionnaire Albert Camus. Sous la direction de Jeanyves Guérin. Éditions Robert Laffont, S.A., Paris, 2009.

⁵³Cahiers Albert Camus 6. *Albert Camus éditorialiste à L'Express (mai 1955 – février 1956)*. Paris, Gallimard. 1987. page 146.

Comme il a été déjà mentionné avant, Pierre Mendès France voulait la relance du plan de réformes économiques et sociales décidé en 1944 par le Comité français de la Libération Nationale. A cette époque, le principal clivage politique autour de cette question se jouait entre ceux qui, comme Camus, soutenaient la politique de réformes, et ceux qui s'intéressaient seulement au rétablissement de l'ordre par la répression.

(...) il y a une vocation française et une vocation arabe à la fois historique et culturelle à rassembler l'Orient et l'Occident (...)⁵⁴

Cependant, les idées de l'auteur pour la résolution du conflit ne se limitaient pas au programme politique de Mendes-France. Dans l'article « L'avenir algérien » de 1955, il introduisit pour la première fois son idée de réforme politique. Il affirma qu'il envisageait une Assemblée composée d'algériens et de français qui pourraient donner place à un conseil gouvernemental sur lequel le gouvernement français aurait un rôle d'arbitre. Cette Assemblée déciderait de l'administration intérieure du pays, ainsi que des réformes économiques, sociales et culturelles. Dans ce nouveau contexte, il considérait Alger comme une future capitale fédérale.

Cette idée pour lui n'était pas qu'une solution pratique et administrative ; elle avait un sens plus profond. Il disait qu'il existait une patrie commune dont la méditerranée était le cœur : l'Algérie, reconstituée comme une fédération « aurait conquis la dignité entière de la personne, qui s'est toujours définie par l'équilibre d'une autonomie et du libre-service à une collectivité ».

Il développa quelques années plus tard cette idée de fédéralisme dans la conclusion de son livre *Actuelles III. Chroniques algériennes* où il donne sa proposition finale pour l'Algérie.

Pour lui, le seul régime qui pourrait rendre justice à toutes les parties de la population d'Algérie est le système fédéraliste. Cependant, il est persuadé qu'on ne peut pas emprunter le modèle helvétique, le cas de l'Algérie étant différent du cas suisse. En Algérie en effet, des populations différentes habitent le même territoire tandis qu'en Suisse des nationalités différentes habitent des territoires différents. Par conséquence, il faudrait élaborer un nouveau type de fédéralisme qui permettrait la cohabitation des différences dans un même espace. C'est justement dans cette perspective que l'enseignant Marc Lauriol avait créé un modèle pour une Algérie fédéraliste. Albert

-

⁵⁴idem

Camus l'utilise pour parler de l'Algérie. Dans son article *Algérie 1958*, l'écrivain propose le modèle politique de Lauriol. Il s'agit de sa dernière proposition politique.

Le plan était le suivant : la création de deux sections au Parlement français, une section métropolitaine et une section musulmane. La première serait composée d'élus métropolitains et français d'outre-mer et la deuxième de musulmans de statut coranique. La division de ce Parlement se ferait selon la règle de proportionnalité. Il envisageait que dans un Parlement composé de 600 députés, une quinzaine représenteraient les français d'Algérie et une centaine les élus musulmans.

Les lois seraient votées en fonction de leur contenu, soit par les deux sections dans le cas des questions de l'État (la fiscalité et le budget, par exemple) ou dans celui des lois qui se rapportent aux deux communautés (la défense nationale, par exemple); soit par les représentants de la communauté vers qui cette loi se tourne, c'est-à-dire que pour les lois qui s'appliqueraient seulement aux français, seuls ses représentant iraient voter, de la même façon que pour les lois qui s'adressent seulement aux musulmans, eux seuls iraient voter. Il y aurait ainsi deux catégories de citoyens, « égales mais distinctes ».

Cette idée est contraire aux principes de la révolution française de centralisation et d'individualisme abstrait, et Camus le reconnaît. Il considère toutefois que ces deux principes sont dépassés. Pour lui, une telle réforme serait comme une renaissance pour la France. Elle lui apparaît aussi comme la seule façon de résoudre la question algérienne tout en maintenant liberté et justice pour tous les citoyens habitant son territoire.

En 1999, l'écrivaine française Jacqueline Lévi-Valensi constate dans la revue Europe que « Camus demeure un acteur de notre modernité ». Selon elle, « Près de quarante ans après sa mort, il reste étonnamment présent dans la sensibilité et la réflexion contemporaines. Il ne se passe guère de semaine sans qu'une émission de radio ou de télévision, un article de presse, une déclaration publique d'un politique, d'un écrivain, d'un philosophe ne contiennent une référence à l'œuvre, le rappel d'une prise de position, une allusion plus ou moins précise, à l'homme ou à ses écrits»⁵⁵.

En Algérie, Chistiane Chaulet Achour, qui étudie, depuis les années 1970, la « reprise » de Camus par les écrivains algériens, a constaté une tendance qu'elle qualifie de « retour à Camus ». Selon elle, principalement après les années 1993, pendant les « années noires », l'écrivain devient une référence constante, surtout chez les journalistes du pays. L'auteur affirme que les journaux sont un bon moyen de connaître l'opinion publique du pays. En Algérie en effet, le nombre de livres a diminué tandis que le nombre de journaux s'est accru après les années 1990.

En général, les journaux qu'elle a analysés ont en commun une vision négative de l'écrivain : ils le considèrent comme un représentant de la vision colonialiste.

L'auteur conclut son texte en affirmant que deux tendances apparaissent : d'abord celle de le citer, ce qui suppose une certaine familiarité des journalistes et des lecteurs avec lui et son œuvre, ensuite celle de dégager l'écriture littéraire du politique et de s'attarder justement sur la politique, phénomène que l'auteur appelle « blocage sur le politique ». Cette dernière tendance condamne l'écrivain de façon variée, de la vision la plus radicale à la plus nuancée.

Pour montrer un peu plus précisément ce que peuvent contenir ces critiques, on utilisera le texte d'Edward Said : Camus, ou l'inconscient colonial. 56 Malgré le fait qu'il ne soit pas algérien, les critiques qu'il fait à Camus sont les mêmes que celles des écrivains algériens, selon les critères établis par Christiane Chaulet Achour. En outre cet exemple est relativement récent (2000), et témoigne du fait que cette vision est encore actuelle. Enfin, cet auteur ayant une reconnaissance internationale, ses opinions obtiennent rapidement le statut de référence.

⁵⁵ Achour, Christiane Chaulet. « Camusie: Chroniques....algériennes ». Disponible http://christianeachour.net/articles.html Consulté le 15/05/2012.

⁵⁶Said, Edward W. « Albert Camus, ou l'inconscient colonial » *in* « Culture et impérialisme ». Fayart, Paris, 2000.

Chistiane Chaulet Achour, dans son étude sur Camus, a constaté qu'il existait des « lieux-communs» dans le rejet de l'écrivain : ceux-ci se concentrent principalement sur l'absence d'arabes dans les oeuvres de l'auteur et sur sa prétendue vision colonialiste. La critique de Said va justement dans ce sens.

Pour Edward Said, le fait que Camus ait été contre l'indépendance d'Algérie est déjà une preuve de son appartenance au bord des colonialistes. Il affirme : « *Pour un Algérien* (souligné par moi), 1962 représentera probablement la fin d'une longue et malheureuse époque inaugurée par l'arrivée des Français en 1830, et l'ouverture triomphale d'une ère nouvelle ». Sur ce point-là, il faut rappeler que le mouvement politique Parti du Manifeste, auquel Albert Camus était favorable et avec qui il partageait des opinions sur l'avenir algérien, n'était pas pour l'indépendance du pays.

Voici quelques autres extraits du texte de Said : « Il faut donc comparer les assertions et présupposés de Camus sur l'histoire algérienne avec les histoires écrites par des Algériens après l'indépendance, afin d'appréhender pleinement la controverse entre le nationalisme algérien et le colonialisme français. Et il serait juste de rattacher son oeuvre à deux phénomènes historiques : l'aventure coloniale française (puisqu'il la postule immuable) et la lutte acharnée contre l'indépendance de l'Algérie ». « Meursault tue un Arabe, mais cet Arabe n'est pas nommé et paraît sans histoire, et bien sûr sans père ni mère ». « Les romans et nouvelles de Camus distillent très précisément les traditions, langages et stratégies discursives de l'appropriation française de l'Algérie ». « (...) ses récits ont une vitalité négative, où la tragique densité humaine de l'entreprise coloniale accomplit sa dernière grande clarification avant de sombrer. »

Ce texte entier est comme un manifeste contre Camus. Le fait qu'il soit récent montre que cette vision l'est aussi. Cependant, Chistiane Chaulet Achour a constaté une quatrième tendance dans les articles algériens sur Albert Camus : celle d'une croissante complexification des analyses de ses textes. Elle affirme : « Cette perspective n'exclut pas l'examen de l'œuvre au regard de prises de positions partisanes contingentes mais permet de constater que « ma mère et la justice » sera sans doute caduque d'ici quelques années alors que des milliers de lecteurs continueront à lire *L'Etranger*, *La Peste*, *La Chute*, les nouvelles et les essais de Camus et qu'ils y découvriront un pays et ses contrastes ». ⁵⁷

Quelles sont alors les raisons de ce rejet ?

⁻

⁵⁷Achour, Christiane Chaulet. *Camus dans la presse algérienne des années 1985-2005* dans *Albert Camus : l'exigence morale, Hommage à Jacqueline Lévi-Valensi*, ss. la dir. de Agnès Spiquel et Alain Schaffner, coll. L'Esprit des Lettres, éd. Le Manuscrit, www. Manuscrit.com, 2006, pp.141 à 161.

Chistiane Chaulet Achour attribue ce rejet à la déclaration que l'écrivain a faite à Stockholm lors de son discours de réception du prix Nobel dans lequel il a déclaré qu'il préférait sa mère à la justice⁵⁸. Michel Onfray considère que ces erreurs d'interprétation viennent d'une non lecture de l'écrivain. Selon lui, on considère Camus comme le représentant de la vision du colonisateur parce qu'on ne l'a pas lu. Une autre interprétation est toutefois possible. Youcef Zirem, journaliste et écrivain algérien, voit un rapport entre la conjoncture politique du pays et la vision négative qu'on peut porter sur Albert Camus. Comme il le déclare dans un entretien : « Camus est mon grand frère ; je l'ai toujours considéré comme Algérien, à part entière...Personne ne peut dire le contraire s'il a un minimum de lucidité et de sincérité... Lorsque l'Algérie deviendra démocratique, on se rendra compte de l'immensité des quêtes d'Albert Camus pour son pays qu'il n'a jamais cessé d'aimer... (souligné par moi). J'ai avec Camus la même patrie: la terre et les valeurs humaines. Camus est un humaniste incomparable ; c'est aussi un artiste, un créateur de génie. J'ai écrit l'article dans La Nation en 1995 pour interpeller mes lecteurs, pour leur dire que Camus avait vécu le même enfer que nous vivions à ce moment-là... Pour leur dire que la violence, toute violence d'où qu'elle vienne est toujours condamnable... Camus n'a jamais triché; il est resté une conscience que nul pouvoir n'a réussi à corrompre... Il n'avait pas fait l'effort de comprendre la culture musulmane dans ses profondeurs mais il était prisonnier de son milieu, de sa position et cela je le comprends... »⁵⁹.

Selon Chistiane Chaulet Achour, ce sont les écrivains contemporains qui, en relisant Camus, pourront le sortir de la polémique, cela en faveur d'une nouvelle approche de son œuvre. Elle mentionne, entre autres, les écrivains suivants : Malek Alloula, Maïssa Bey, Aziz Chouaki, Abdelkader Djemaï, Nabile Farès, Leïla Hamoutène, Abdelmadjid Kaouah, Waciny Laredj, Nourredine Saadi, Boualem Sansal, Youcef Zirem, Annie Cohen, Jean-Jacques Gonzalès, Michèle Villanueva.

⁵⁸Achour, Christiane Chaulet. *Camus dans la presse algérienne des années 1985-2005* dans *Albert Camus : l'exigence morale, Hommage à Jacqueline Lévi-Valensi*, ss. la dir. de Agnès Spiquel et Alain Schaffner, coll. L'Esprit des Lettres, éd. Le Manuscrit, www. Manuscrit.com, 2006, pp.141 à 161.

⁵⁹Entretien avec Youcef Zirem par C. C. Achour, Paris, octobre 2005, paru en 2006 dans *Algérie Littérature/Action*.mentionné dans l'article *Camus dans la presse algérienne des années 1985-2005*, de Achour, Christiane Chaulet.

Pour conclure cette recherche dont l'objectif était de montrer quel était la vraie position d'Albert Camus par rapport à l'indépendance d'Algérie, on peut se concentrer sur deux points : la déconstruction de l'image de « colonisateur » de l'écrivain et l'analyse de l'évolution de sa position par rapport à la question algérienne.

Sur le fait qu'il ne partageait pas l'idéologie colonialiste, on a pu voir qu'il était en fait critique de ce système. La preuve de cela ne réside pas seulement dans ce qu'il affirme à l'intérieur de ses articles et essais sur ses engagements (bien que cela puisse déjà suffire), mais aussi dans l'événement historique décrit dans le chapitre 4 : son appel à la trêve civile. Pour reprendre rapidement cet événement, l'auteur a été fortement insulté et même menacé par les partisans de l'Algérie française, justement parce qu'il s'était opposé à la maintenance de la colonie. Ainsi n'y a-t-il pas de raison à ce que le Cercle Algérianiste souhaite mettre une de ses citations sur son « Mur des disparus ». Comme il a été mentionné dans la proposition de recherche, cette association a voulu utiliser une citation d'Albert Camus dans un monument construit en l'honneur des français morts durant la guerre. Cependant, cette association est de tendance colonialiste, c'est-à-dire qu'elle réunit des nostalgiques de la période coloniale. La fille de l'écrivain, Catherine Camus, s'est donc opposée à cette référence. La Ligue des droits de l'Homme s'est elle-aussi prononcé contre cette mesure. Ils ont déclaré dans un article : « Certes les ''algérianistes'' ont tendance à s'approprier Albert Camus, sous le prétexte qu'il est né en 1913 dans le Nord-Constantinois. Mais ils ne peuvent ignorer qu'au moment où Camus lançait, à Alger en janvier 1956, son appel à la trêve civile, les partisans de l'Algérie française hurlaient dans la rue : « Camus à mort ! », et qu'ils ont même voulu l'enlever pour l'assassiner », ajoute l'article de la LDH.⁶⁰

Michel Onfray dans son livre sur Camus affirme que l'écrivain avait un *anticolonialisme viscéral* et qu'il « fut opposé au système colonial depuis le début de sa réflexion sur le monde ». ⁶¹ Il utilise l'adjectif *viscéral* pour l'opposer à l'anticolonialisme *cérébral ou idéologique*. En effet, l'anticolonialisme n'était pas une idéologie pour lui. Il ne l'a jamais considéré comme un principe ou une valeur. Il a commencé à s'opposer à ce système à partir des conditions concrètes dans lesquelles il l'a vécu. Il a toujours critiqué les injustices sociales qui existaient en Algérie, mais c'est

Article disponible sur le site: http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2374 Consulté le 13/06/2012
 Onfray, Michel. L'ordre libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus. Flammarion, Paris, 2012. Page 397.

seulement lorsqu'il a constaté que les réformes n'étaient plus suffisantes (durant la guerre d'Algérie), qu'il a commencé à se positionner contre la maintenance de la colonie. Cela ne signifie pas pour autant que le système politique proposé était idéal pour lui. Comme on le verra par la suite, il préférait un autre type d'organisation politique, qui était plus en accord avec ses principes et valeurs.

A propos des critiques dénonçant l'absence d'arabes dans ses œuvres et le fait que l'arabe assassiné dans l'*Etranger* n'ait pas de nom, des personnes l'accusant d'utiliser l'Algérie comme un simple paysage dans ses romans, et même en ayant conscience que ces affirmations sont peut-être vraies, il serait nécessaire d'entrer dans le débat toujours ouvert sur la responsabilité de l'artiste dans ses œuvres et sur la problématique de l'engagement politique indispensable ou non dans l'art. Mais le fait qu'il se soit prononcé sur la guerre d'Algérie, dans la presse et dans ses discours publics, devraient retirer l'importance de ce type de contenu dans ses oeuvres littéraires.

Après ces constations, considérer l'écrivain comme un colonialiste peut être déterminé comme faux, ce que ne l'exempt pas de critiques. On peut ne pas être d'accord avec ses propositions pour l'Algérie, mais on ne doit pas confondre son rejet de l'indépendance avec le soutien à la colonisation comme s'il n'existait que deux possibilités : ou la colonie ou l'État indépendant. On tomberait dans les mêmes erreurs que celles des critiques qui l'accusèrent de soutenir l'idéologie de la colonisation.

En 1953, dans un de ces carnets, Camus écrit « Je demande une seule chose, et je la demande humblement, bien que je sache qu'elle est exorbitante : être lu avec attention ». Peut-être est-ce cela qui a manqué. Camus rompt avec les schémas binaires de la pensée classique et avec la logique de *qui n'est pas avec moi est contre moi* comme l'a bien démontré Michel Onfray.

En ce qui concerne ses propositions autour de la question algérienne, elles ont relativement évolué au fil du temps. Il s'agissait au départ de propositions de réformes plutôt sociales et économiques en 1939, dans son article La misère de la Kabylie. Ensuite, avec le déclenchement de la guerre, en 1954, elles se sont davantage concentrées sur les propositions de dialogue jusqu'à la proposition de fédéralisme selon le modèle du plan Lauriol, en 1958.

Depuis le début de la guerre, on peut dire que son parcours a été : proposition de dialogue – soutien au président Mendes France (1955-1956) – appel de trêve civile (1956) - proposition du plan Lauriol (1958) – défense des nationalistes algériens condamnés à mort, ce qu'il a fait jusqu'à sa mort. Il faut souligner que ces moments ne sont pas complètement séparés. Le dialogue et la trêve ont toujours été présents dans ses

écrits. Il a aussi proposé le fédéralisme bien avant 1958. Mais concentrons-nous maintenant sur cette dernière proposition, puisqu'elle a été sa dernière prise de partie officielle.

La question la plus importante pour lui à propos de l'Algérie était : Comment faire vivre dans un même territoire des populations différentes sans qu'une ne soumette l'autre? Pour lui, le fédéralisme était une réponse à cette question. Il a exprimé cette préoccupation, présente dans tous ses ouvrages philosophiques depuis le *Mythe de Sisyphe* jusqu'à *L'Homme Révolté*, de la façon suivante : « l'unité qui est avant tout l'harmonie des contraires »⁶².

En effet, la préférence pour le fédéralisme était déjà inscrite dans le parcours de l'écrivain. La première fois qu'il a mentionné ce type d'organisation a été en juin 1939, dans son article intitulé « Misère de la Kabylie », publié initialement dans le journal « Alger républicain ». Dans ce texte, il faisait un éloge du projet de réorganisation communale des kabyles qui, selon lui, allait créer « une sorte de petite république fédérative inspirée des principes d'une démocratie vraiment profonde » Encore en 1939, mais cette fois à propos de l'Europe, il a essayé de planifier un ordre international souhaitable, qui aurait été structuré *selon des formules fédérales* conciliant sur les plans économiques et politiques les libertés des peuples et réduisant le rôle des États à leur fonction de services publiques. En juin 1944, Camus qui faisait partie du Comité français pour la Fédération européenne (CFFE), préside les premières réunions des Fédéralistes européens, à Paris.

Pour l'Algérie, la première référence au fédéralisme comme moyen de résoudre le conflit apparaît dans son article « L'avenir algérien », dans le journal l'Express, le 23 juillet 1955. Il reprend ensuite cette proposition en faisant référence au mouvement *Amis du Manifeste*. Enfin, sa dernière proposition est celle du plan Lauriol. Le fédéralisme était pour lui le « troisième camp » dont il déplorait la disparition. Il regrettait que ne soient plus envisagées d'autres solutions que les deux qui dominaient les débats politiques de l'époque : l'indépendance d'Algérie ou la maintenance du colonialisme.

On a vu que la principale raison qui a fait qu'il s'est opposé au projet d'indépendance du pays était le lien qui selon lui existait entre le FLN, l'Egypte et le projet d'impérialisme arabe. Pour lui, la première conséquence de la réussite du FLN

⁶³Camus, Albert. "Misère de la Kabylie" » in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958.

⁶²Camus, Albert. "Le témoin de la liberté" in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958.

serait l'expulsion des communautés non-arabes du territoire d'Algérie, et principalement celle des français qui étaient environ un million à l'époque. Selon lui : «J'ai essayé, à cet égard, de définir clairement ma position. Une Algérie constituée par des peuplements fédérés, et reliée à la France, me paraît préférable, sans comparaison possible au regard de la simple justice, à une Algérie reliée à un empire d'Islam qui ne réaliserait à l'intention des peuples arabes qu'une addition de misères et de souffrances et qui arracherait le peuple français d'Algérie à sa patrie naturelle » ⁶⁴

Il n'était pas seul dans cette proposition. En plus du Parti du Manifeste déjà mentionné, un ami à lui, ex-membre de ce mouvement politique, a milité pour cette proposition. M. Aziz Keussou, au moment où la rébellion a éclaté, a créé le journal *Communauté Algérienne* le 1 octobre 1955. Il souhaitait, par ce biais, aider à construire une communauté libre en Algérie. Albert Camus lui a écrit une lettre pour lui apporter son soutien et elle a été publiée dans le premier numéro de ce journal ainsi que dans sa compilation de textes *Actuelles III. Chroniques algériennes*. Tous deux pensaient que les français et les algériens étaient *condamnés à vivre ensemble*.

Dans cette lettre il attribue un rôle à chaque communauté : c'est aux français de lutter pour que la répression ne soit pas collective et pour que la loi française garde un sens généreux et clair. Il rappelle aux français les erreurs et obligations d'une nation qui ne peut pas répondre au massacre xénophobe par un déchaînement égal. C'est à eux aussi de lutter pour activer les réformes nécessaires et décisives qui relanceront la communauté franco-arabe. Et c'est aux arabes de montrer aux leurs que le terrorisme, lorsqu'il tue des civils, fait douter de la maturité politique des gens qui l'organisent et le pratiquent, que le terrorisme renforce aussi les sentiments anti-arabes, rend presque légitime les arguments de la répression française et ferme la bouche des libéraux français qui cherchent la conciliation.

Dans cette lettre il montre aussi son scepticisme par rapport à la réussite de la cause des nationalistes. En s'adressant à son ami, il dit : « Vous et moi savons que cette guerre sera sans vainqueur réel et qu'après comme avant elle, il nous faudra encore, et toujours, vivre ensemble, sur la même terre ». Ceci est un autre élément qu'on doit ajouter aux raisons justifiant sa position. Et sur ce point-là, il s'est vraiment trompé ; en 1962 le pays a obtenu son indépendance.

Comme Edward Said l'indique également, une autre erreur de Camus concerne le destin des français en Algérie : « Si Camus semble avoir considéré qu'on pouvait

32

⁶⁴Camus, Albert. "Avant-propos" » in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958.

maintenir et développer les populations de colons au-delà de 1960 (l'année de sa mort), il avait tout simplement tort historiquement puisque les Français ont abandonné l'Algérie et toute revendication sur elle deux ans plus tard seulement »⁶⁵. En effet, pour le malheur de plusieurs d'entre eux, ils durent quitter le pays. Et c'est justement sur cela que Camus écrivait et ce pourquoi il était contre l'indépendance de l'Algérie dans les conditions de l'époque : il craignait pour le futur des français qui habitaient là-bas et pour celui des autres communautés non-arabes. Camus s'est donc trompé par rapport à la réussite du mouvement pour l'indépendance ; contrairement à ce qu'il pensait, ils ont réussi la guerre. Mais ses intuitions sur les conséquences de l'indépendance étaient bonnes : l'expulsion des communautés non-arabes a eu lieu.

Durant les dernières années de sa vie, bien qu'il se soit éloigné du débat politique, il a continué à participer de la situation en défendant les militants nationalistes algériens condamnés à mort, mais sans rendre publique ses interventions. Ce dernier engagement est très représentatif de son parcours d'écrivain et des valeurs qu'il a affirmées durant sa vie. Même s'il ne partageait pas les revendications des nationalistes, il défendait le droit de ces derniers à la vie. La suite de la réponse de Camus à l'étudiant algérien à Stockholm synthétise bien cette préférence qu'il donne toujours à la vie face aux idées : « En ce moment on lance des bombes dans les tramways d'Alger. Ma mère peut se trouver dans un de ces tramways. Si c'est cela la justice, je préfère ma mère »⁶⁶.

_

⁶⁵Said, Edward W. « Albert Camus, ou l'inconscient colonial » *in* « Culture et impérialisme ». Fayart, Paris, 2000.

⁶⁶Bjurström, C. G. Postface du livre *Discours de Suède*. Gallimard, Paris, 1997.

Sources

Cahiers Albert Camus 6. Albert Camus éditorialiste à L'Express (mai 1955 – février 1956). Paris, Gallimard. 1987.

Camus, Albert. *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958*). Gallimard, Paris, 1958.

Bibliographie

Achour, Christiane Chaulet. *Camus dans la presse algérienne des années 1985-2005* dans *Albert Camus : l'exigence morale, Hommage à Jacqueline Lévi-Valensi*, ss. la dir. de Agnès Spiquel et Alain Schaffner, coll. L'Esprit des Lettres, éd. Le Manuscrit, www. Manuscrit.com, 2006, pp.141 à 161.

Achour, Christiane Chaulet. « Camusie: Chroniques....algériennes ». Disponible en http://christianeachour.net/articles.html Consulté le 15/05/2012.

Bjurström, C.G. Posface du livre *Discours de Suède*. Gallimard, Paris, 1997.

Dictionnaire Albert Camus. Sous la direction de Jeanyves Guérin. Éditions Robert Laffont, S.A., Paris, 2009.

Emmanuel Roblès, Les rives du fleuve bleu, Paris, Seuil, 1990

Grenier, Roger. Albert Camus soleil et ombre. Gallimard, Paris, 1987.

Lehmann, Gérard. *Camus : 1956, l'appel à la trêve civile*. Texte disponible dans le site : http://dalgerie-djezair.viabloga.com/news/camus-1956-l-appel-a-la-treve-civile-par-gerard-lehmann Consulté le 29/04/2012.

Ligue des droits de l'Homme. *Le "Mur des disparus" : travail de mémoire ou entreprise de manipulations ?* article de la rubrique <u>histoire et colonies Perpignan : un centre de la présence française en Algérie</u>. Publié le 24 novembre 2007. Disponible dans le site : http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2374. Consulté le 13/06/2012.

Onfray, Michel. L'ordre libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus. Paris, Flammarion, 2012.

Said, Edward W. «Albert Camus, ou l'inconscient colonial» in «Culture et impérialisme». Fayart, Paris, 2000.

Siblot, Paut et Planche, Jean-Louis. "Le 8 mai 1945: éléments pour une analyse des positions de Camus face au nationalisme algérien », *in* « Camus et la Politique. Actes du colloque de Nanterre 5-7 juin 1985 ». Éditions L'Harmattan, Paris, 1986.